



## VILLE DE L'ISLE-ADAM

### DÉCISION DU MAIRE N°48/2024

**Objet : Avenant n°1 au marché de mission partielle de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de la Maison des Joséphites.**

Le Maire de L'Isle-Adam,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2122-21 à L2122-23.

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 10 décembre 2020, donnant délégation au Maire.

Considérant la décision n°122/2023 du 10 novembre 2023 attribuant le marché de mission partielle de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de la Maison des Joséphites au groupement conjoint HGA ARCHITECTES, mandataire, 5 rue Saint Germain l'Auxerrois 75001 PARIS – MIGUEL CAYUELAS, 1 rue des Deux Gares 75010 PARIS – BEXCONSULT, 32 rue Ferdinand Pelloutier 62110 CLICHY – C.D.B ACOUSTIQUE, 23 rue Alfred Nobel 77420 CHAMPS-SUR-MARNE, pour un montant de 208 544,84€ HT (250 253,81€ TTC).

Considérant que le changement de situation du co-traitant MIGUEL CAYUELAS ainsi que la réalisation d'études techniques supplémentaires rendent nécessaires l'établissement d'un avenant.

### DÉCIDE

- **d'approuver** l'avenant n°1 au marché de mission partielle de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de la maison des Joséphites avec le groupement conjoint HGA ARCHITECTES, mandataire, 5 rue Saint Germain l'Auxerrois 75001 PARIS – MIGUEL CAYUELAS, 1 rue des Deux Gares 75010 PARIS – BEXCONSULT, 32 rue Ferdinand Pelloutier 62110 CLICHY – C.D.B ACOUSTIQUE, 23 rue Alfred Nobel 77420 CHAMPS-SUR-MARNE au prévoyant une plus-value de 20 500,00€ HT soit 24 600,00€ TTC.
- **de signer** les pièces contractuelles correspondantes.

L'Isle-Adam, le 12 avril 2024,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

095-219503133-20240412-48-2024-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2024

Mise en ligne le 15 avril 2024

Le Maire de L'Isle-Adam,

**Sébastien PONIATOWSKI**

*Délais et voies de recours : Conformément aux dispositions du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise, 2-4 boulevard de l'Hautil BP 30322 - 95027 Cergy-Pontoise cedex, ou sur internet, à l'adresse [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr), dans un délai de deux mois à compter de sa publication.*

B.P.90083 - 95290 L'ISLE-ADAM  
TÉL.: 01.34.08.19.19 - FAX MAIRIE : 01.34.08.19.18 - FAX CASTELROSE : 01.34.08.19.75  
[www.ville-isle-adam.fr](http://www.ville-isle-adam.fr)